

*Gazette de Québec*, M. Perrault pour la *Minerve*, et M. Armour pour la *Gazette de Montréal*.

C'était une chambre nouvellement élue qui allait se réunir. En vertu du statut de 1829, le nombre des députés avait été élevé de 50 à 84. Conséquemment la salle des séances avait été agrandie et restaurée. En un mot tout était prêt pour l'ouverture de la session, excepté le principal acteur dans la cérémonie, le gouverneur. Huit jours auparavant lord Aylmer était en bonne santé, puisque le 17 janvier il assistait à une représentation donnée par les "amateurs de Québec", qui avaient joué une tragédie, *The Apostate*, et une farce, "*It was I, or the truth a lie*." Malheureusement le gouverneur avait pris froid pendant une promenade à pied dans la campagne, et, le 24 janvier, jour fixé pour l'ouverture, il lui était impossible de se rendre au Palais législatif. Les journaux du soir publiaient cette note :

"Son Excellence, lord Aylmer, étant indisposée depuis quelques jours, elle n'a pu ouvrir la Chambre aujourd'hui. Il a été reçu par M. le secrétaire Glegg un message informant l'Assemblée de cette circonstance, et la Chambre s'étant assemblée à huis clos, elle s'est ajournée, après quelques débats, à demain, sans procéder à aucune autre affaire qu'à la considération du message."

Le lendemain, 25 janvier, la Chambre s'étant réunie à une heure fut informée que son Excellence, trop malade pour quitter sa chambre, enverrait un message à trois heures. A l'heure dite, M. le secrétaire Glegg communiqua au greffier un message dans lequel le gouverneur annonçait qu'il serait prêt à ouvrir le parlement le lendemain à deux heures. Le 26 janvier, les médecins de lord Aylmer publiaient ce bulletin :

Québec, 26 janvier 1831.

"Nous sommes d'avis que, vû le mieux qui s'est opéré dans la santé de Sa Seigneurie, et toutes les circonstances du cas dûment pesées, il serait mieux pour Sa Seigneurie, conformément au vif désir qu'Elle en a, de voir les deux chambres de la législature aujourd'hui. Nous sommes aussi d'avis que s'il ne survient dans l'état de la santé de Sa Seigneurie aucune circonstance fâcheuse qui l'en empêche, il serait à désirer qu'elle vit de nouveau les deux chambres demain.

"Que cette affaire publique indispensable doit se passer dans la chambre à coucher de Sa Seigneurie le plus doucement possible, et en introduisant auprès de Sa Seigneurie le moindre nombre de membres qu'il sera possible."

(Signé) ART. STEWART, M. D.

Assistant-insp. des hôpitaux

W. P. BRADLEY, Chirurgien et M. D.

JOS PAINCHAUD, Chirurgien.

Pour copie conforme.

J. B. GLEGG, sec."

C'est pour cette raison que, le 26 janvier 1831, vers deux heures de l'après-midi, les membres des deux chambres défilaient dans les rues pour se rendre au château Saint-Louis, à l'ébahissement des curieux de la bonne ville de Québec. La *Gazette* du 27 janvier donnait à ses lecteurs les informations et les explications suivantes, à propos de cet incident :

"Nous avons la douleur d'annoncer que Son Excellence le gouverneur-en-chef est indisposé depuis le milieu de la semaine dernière, et que depuis ce temps-là Sa Seigneurie est retenue dans le Château et qu'elle tient même le lit depuis trois jours. On suppose qu'elle a contracté sa maladie dans les promenades journalières à pied qu'elle aime beaucoup et qu'elle pousse jusqu'à une certaine distance hors de la ville : on la regarde comme mêlée de fièvre. Son Excellence est mieux, mais on pense qu'il lui faudra garder ses appartements encore deux à trois semaines.

"Quelques membres seulement de l'une et de l'autre Chambre furent admis dans la chambre de Son Excellence, hier, et elle leur parla de son lit. Les autres membres restèrent dans les antichambres.

"Nous sommes fâchés d'apprendre que lady Aylmer est aussi indisposée."

Ce dut être une scène très originale que celle-là : ces législateurs entrant à petits pas dans cette chambre à coucher, et s'approchant sans bruit du lit où était étendu le représentant de Sa Majesté britannique dans l'Amérique du Nord, pour recevoir de sa bouche l'intimation d'élire un orateur. En effet, c'est à cette intimation que se borna le cérémonial de ce jour.

De retour au lieu des séances M. Bourdages, doyen de l'assemblée, appuyé par M. Cuvillier, proposa comme orateur M. L. J. Papineau, député du quartier ouest de Montréal, qui fut élu *nemine contradicente*.

Le lendemain, nouveau pèlerinage des deux chambres au château Saint-Louis, où Son Excellence, toujours couchée, approuva le choix de M. Papineau et lut le discours du trône.

Le mode de procéder suivi provoqua la critique. Dans l'assemblée un débat s'éleva, non pas précisément sur la convenance d'ouvrir le parlement dans une chambre à coucher, mais sur certains autres détails.

Le 28 janvier, M. Bourdages posa une question de privilège au sujet des inscriptions faites dans le journal de la Chambre, et constatant que le secrétaire civil du gouverneur avait délivré personnellement un message au greffier. Il déclara que tout cela était irrégulier et proposa que ces entrées fussent soumises à un comité de privilège. Le débat se prolongea pendant deux séances. La Chambre siégeant en comité, M. Papineau prit la parole et affirma que ce qui avait eu lieu était sans exemple. "Sous les pénibles circonstances qui avaient empêché la communication régu-